

Programme décennal de dragage d'entretien de la halte nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse

Dossier : 6211-02-109

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 27 janvier au 13 mars 2009

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien de la halte nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse par la Société de développement de l'Anse Saint-Michel inc.* a pris fin le 13 mars dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 janvier 2009 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 janvier au 13 mars 2009, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Société de développement de l'Anse Saint-Michel inc. propose d'effectuer des dragages d'entretien récurrents dans le bassin et le chenal d'entrée de la halte nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse afin de retrouver des profondeurs permettant de garantir des conditions de navigation sécuritaires, soit 2 m dans la moitié sud du bassin, 3 m dans sa moitié nord et 2,5 m le long du chenal. Les volumes excavés annuellement seraient de l'ordre de 3 000 à 5 000 m³ sur une superficie totale de 17 410 m². L'équipement retenu, une drague mécanique mise au point par la Société pour les usages personnels de la halte nautique, semblerait mieux adapté aux besoins des gestionnaires de la halte nautique. Cet équipement permettrait d'excaver les sédiments et de les transporter vers un site de rejet en eau libre autorisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en 2004, 2006 et 2007, sans avoir à les transporter sur une barge. Ce site est situé à environ 500 m de l'entrée du bassin de la halte nautique et se situe bien en retrait du chenal de navigation du fleuve Saint-Laurent et donc des aires de navigation commerciale. Les dimensions restreintes et la grande manoeuvrabilité de la drague mécanique permettraient aussi d'effectuer les travaux de dragage sans nuire aux activités nautiques de la marina.

Les travaux d'échelonnaient de juin à octobre de chaque année sur une période de 10 ans. Le coût total du projet est estimé à 290 000 \$.

(Extrait du communiqué émis le 27 janvier 2009)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

- Le niveau de bruit associé aux activités de dragage ;
- l'intensité du bruit perçu par un résident
- le respect des normes de bruit ;
- les mesures d'atténuation du bruit ;
- le processus de demande d'audience publique ;
- le financement du projet.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Benoît-Lacroix	8, avenue Saint-Charles, Saint-Michel-de-Bellechasse

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
27 janvier 2009	Le Journal de Québec	
28 janvier 2009		La Voix du Sud
29 janvier 2009	Le Devoir	
11 février 2009		La Voix du Sud

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 janvier 2009 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdos de Québec et de Chaudière-Appalaches	135	Site du BAPE
18 février 2009 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdos de Québec et de Chaudière-Appalaches	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	18 février 2009
Lieu	Gymnase de l'école Le Phare à Saint-Michel-de-Bellechasse
BAPE : Animation	Karine Lavoie, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Julie Olivier, conseillère en communication
Promoteur	M. Sylvain Millaire, Société de développement de l'Anse Saint-Michel inc. M. Claude Poitras, directeur technique environnement, Roche
Assistance	18 personnes et 1 média écrit
Durée	55 minutes

Les relations de presse

Un média écrit était représenté lors de la séance d'information, soit *La Voix du Sud*. De plus, une entrevue a été accordée à la radio communautaire CFIN-FM de Lac-Étchemin au début de la période d'information et de consultation du dossier par le public.

La revue de presse

Lors de l'annonce de la tenue de la période d'information, un article est paru le 28 janvier dans le *Journal de Québec*. On faisait mention de la séance d'information du 18 février ainsi que la description du projet.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une démarche auprès du Secrétariat aux affaires autochtones a permis d'établir ce fait. Finalement, une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 24 mars 2009

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Julie Olivier, conseillère en communication